

NOTE d'INFORMATION

Bilan de l'expérimentation des langues vivantes à l'école primaire

(France métropolitaine - Public)

En 1991-1992, 328 200 élèves ont reçu un enseignement de langue vivante étrangère dans les écoles primaires publiques dans le cadre de l'expérimentation mise en place en 1989-1990. En trois ans les effectifs ont été multipliés par 2,4 en France métropolitaine.

En 1991-1992, ces enseignements ont concerné près du tiers des élèves de CM2.

Près de huit élèves sur dix choisissent l'anglais. Les autres langues principalement étudiées sont l'allemand et l'espagnol.

7 817 intervenants assurent l'enseignement des langues vivantes en 1991-1992. Leur nombre a été multiplié par 1,7 en trois ans. Deux tiers d'entre eux sont des professeurs du second degré.

92.37

Septembre 1992

Près d'un tiers des élèves de CM2 étudient une langue vivante

Dès 1989-1990, 134 700 élèves ont pu bénéficier d'un enseignement de langue vivante étrangère dans 3 813 écoles ayant mis en place une expérimentation contrôlée. Les effectifs ont doublé l'année suivante pour atteindre 328 190 élèves en 1991-1992 répartis dans 8 145 écoles de France métropolitaine.

Cette progression est particulièrement nette pour les effectifs de CM2, classe précédant immédiatement l'apprentissage obligatoire d'une langue vivante étrangère. La part d'élèves de CM2 étudiant une langue par rapport à l'ensemble des élèves scolarisés dans ce niveau est passée en effet de 12,5 % en 1989-1990 à 25,9 % en 1990-1991, et à 31,8 % en 1991-1992. Pour les élèves de CM1, les proportions sont respectivement de 7,5 % en 1989-1990, 13,1 % en 1990-1991, et 14,9 % en 1991-1992 (tableau I).

Prédominance de l'anglais

Depuis 1989-1990, plus des trois quarts des élèves suivant un enseignement de langue vivante à l'école ont choisi l'anglais. La prédominance de l'anglais (77,7 % des élèves en 1991-1992) y est cependant moins forte

qu'en classe de sixième, où 85,2 % des effectifs l'apprennent en 1991-1992 ; en effet, l'anglais est enseigné comme première langue vivante dans tous les collèges publics. C'est même la seule langue vivante offerte en sixième dans près du quart de ceux-ci.

Inversement l'allemand et l'espagnol restent davantage étudiés dans le cadre de l'expérimentation (par respectivement 17,2 % et 4,1 % des élèves en 1991-1992) qu'en classe de 6ème (par respectivement 13,7 % et 0,8 % des élèves en 1991-1992) (1).

En 1991-1992, les deux tiers des 8 145 écoles concernées par l'expérimentation ne proposent qu'une seule langue à leurs élèves. 31,5 % des écoles en proposent deux.

Les écoles ont amorcé une diversification dans le choix des langues avec l'apparition en 1991-1992 de nouvelles langues enseignées : l'arabe, l'italien, le portugais, le russe, le chinois, le polonais et le néerlandais sont proposées aux élèves mais concernent chacune moins de 1 % des élèves.

(1) Les écoles de l'académie de Strasbourg, où l'apprentissage de l'allemand est assuré au cours moyen depuis de nombreuses années dans le cadre de l'initiation, donc hors expérimentation, sont exclues du champ de l'enquête.

Il faut noter que l'arabe, le portugais, l'italien et l'espagnol peuvent être appris en dehors de cette expérimentation dans le cadre de l'enseignement des langues et cultures d'origine (tableaux II et III).

Environ une heure et demie en moyenne par semaine

Les élèves se répartissent à peu près également dans les différentes tranches horaires comprises entre une heure et trois heures de cours par semaine. La durée moyenne est proche d'une heure et demie. Toutefois, depuis 1990-1991 on note des durées proches de trois heures plus nombreuses au niveau du CM2. Lorsque les cours durent moins d'une heure et demie par semaine, ils se déroulent, dans la majorité des écoles, en une seule fois. Par contre les séquences sont au nombre de deux pour les tranches supérieures à une heure et demie (tableau IV).

Des méthodes pédagogiques diversifiées

Les livres scolaires et les supports auditifs tels que disques et cassettes sont les outils pédagogiques privilégiés de ces enseignements. Les moyens visuels comme les cassettes vidéo sont employés en 1991-1992 dans 55 % des cas. La télévision scolaire est utilisée une fois sur dix. Quant au laboratoire de langues, seulement 1 % des écoles y a accès.

Les relations avec le pays de la langue enseignée sont encore peu développées, mais en augmentation. En 1991-1992, 11 % des écoles concernées par l'expérimentation déclarent organiser un voyage et près de 8 % entretenir une correspondance écrite régulière.

Les académies de Lille, Bordeaux et Créteil proposent une grande diversification dans le choix des langues

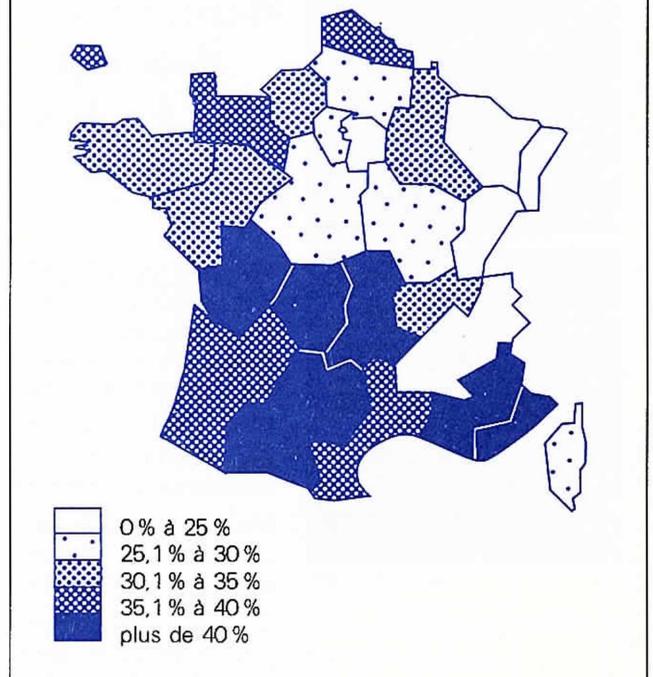
La proportion des élèves scolarisés en CM1 et CM2 qui suit une expérimentation de langues vivantes varie fortement d'une académie à l'autre. De façon générale les CM2 sont privilégiés : en 1991-1992, dans treize académies, le tiers au moins des élèves de CM2 étudient une langue. A Nice, Poitiers et Toulouse, ils sont même plus de 50 % (carte).

Les académies de Lille, Bordeaux et Créteil proposent à leurs élèves six ou sept langues sur les dix recensées au niveau national.

L'allemand est enseigné dans toutes les académies sauf en Corse. La part de l'allemand est particulièrement élevée dans les académies de l'est de la France (Besançon, Nancy-Metz et à un degré moindre Reims) ainsi que dans celle d'Amiens (précisons que dans l'académie de Strasbourg il est appris hors expérimentation).

L'espagnol et l'italien ont une implantation géographique bien marquée. Ce phénomène est particulièrement net pour les académies situées près de la frontière espagnole (Bordeaux, Montpellier et Toulouse) (tableau V).

Pourcentage d'élèves de CM2 étudiant une langue vivante dans le cadre de l'expérimentation France métropolitaine 1991-1992



Deux intervenants sur trois sont des professeurs du second degré

En trois ans le nombre total d'intervenants a augmenté de 72 %. Plus de 60 % d'entre eux sont des professeurs du second degré. Le nombre d'instituteurs a augmenté sensiblement alors que celui des intervenants extérieurs étrangers est en nette diminution (tableau VI).

La majorité des intervenants reçoivent une formation pédagogique. Celle-ci concerne tous les types d'intervenants.

Peu d'enseignants reçoivent une formation linguistique spécifique. Cela est dû au fait que la majorité des intervenants sont des professeurs du second degré qui ont déjà une formation universitaire dans la langue enseignée.

Disparités dans l'offre de formation et difficile mesure des résultats

L'enseignement précoce des langues vivantes à l'école primaire a pu être relié à l'évaluation des acquis des élèves en français et en mathématiques à l'entrée en sixième.

Cet enseignement a plus souvent été dispensé à des élèves plus jeunes (pour un niveau donné), à des élèves dont le père est cadre supérieur ou exerce une profession intermédiaire, ou à des élèves qui ne sont pas scolarisés dans des ZEP (tableau VII). Ces facteurs sont corrélés positivement avec le niveau de réussite aux évaluations. Ceci explique que les résultats bruts font

apparaître, en français et en mathématiques, une différence de trois points en faveur des enfants qui ont bénéficié d'un enseignement précoce en langues vivantes.

Si l'on tient compte de l'effet propre de ces facteurs, on constate alors que, « toutes choses égales par ailleurs », l'enseignement précoce des langues vivantes n'a aucune influence sur les performances des élèves en français et en mathématiques. Ceci apporte un élément de réponse à la question des effets de transfert bénéfiques au profit d'autres disciplines que cette expérimentation pourrait apporter (cf encadré «Méthode») (tableaux VIII et IX).

Réponse négative ; mais ceci n'est qu'un éclairage, au demeurant très partiel, et ne saurait être pris comme une évaluation de l'effet d'un enseignement précoce en langues vivantes à l'école primaire. Il faudrait pour cela, au moins, mesurer directement l'effet sur les acquis en langues vivantes dans le premier cycle, sans doute sur plusieurs années.

M. GIRY-COISSARD / DEP 3
A. BRIZARD / DEP 10

POUR EN SAVOIR PLUS : _____

Note d'information n°90-42.

Tableaux statistiques n° 5928 et n° 6018.

CHAMP DE L'ENQUETE

Seules les écoles ayant mis en place à la rentrée scolaire 1991 un enseignement de langue vivante conformément aux circulaires n° 89-065 du 6 mars 1989, n° 90-070 du 26 mars 1990 et n° 91-246 du 6 septembre 1991 ont été interrogées.

Cet enseignement s'adresse à deux niveaux scolaires (CM1 et CM2) ; il doit être intégré à l'horaire scolaire et d'une durée maximale de trois heures.

Toutes les écoles appartenant à un même secteur de collège doivent être concernées par cet enseignement afin d'assurer une continuité en classe de 6ème.

SOURCE DE L'ÉVALUATION

Une évaluation nationale des acquis des élèves en français et en mathématiques à l'entrée en sixième a été réalisée en septembre 1991. A partir de cette évaluation, un échantillon représentatif d'élèves scolarisés dans des établissements publics et privés a permis de fournir des informations complémentaires. En effet, les établissements concernés ont dû, pour chaque élève, remplir une fiche signalétique permettant d'établir son profil socio-démographique et renseignant sur l'éventualité d'un enseignement de langue(s) vivante(s) à l'école primaire.

MÉTHODE

Procédure d'analyse de la variance

L'analyse de la variance permet de prendre en compte simultanément un ensemble de variables qualitatives à plusieurs modalités; le coefficient mesure l'écart, «toutes choses égales par ailleurs», par rapport à une modalité choisie comme référence. En regard de ce coefficient est porté le degré de significativité :

NS : le coefficient n'est pas significatif, c'est-à-dire que, quelle que soit la valeur de coefficient, la modalité n'exerce aucun impact sur le score global ;
+++ : le coefficient est hautement significatif. La modalité joue un rôle très important sur le score global.

Tableau I - Expérimentation contrôlée d'une langue vivante à l'école
Effectifs d'élèves qui suivent les cours de langue par niveau

France métropolitaine - Public

ANNEE SCOLAIRE	PREEL		CP		CE 1		CE 2		CM 1		CM 2		AUTRES NIVEAUX		TOTAL	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
1989-1990	62	Σ	206	Σ	332	Σ	1452	0,2	51752	7,5	80724	12,5	173	0,2	134701	2,3
1990-1991	628	Σ	955	0,1	1084	0,2	3154	0,5	91720	13,1	173586	25,9	577	0,7	271704	4,7
1991-1992	273	Σ	855	0,1	1325	0,2	3652	0,6	102836	14,9	218759	31,8	490	0,6	328190	5,7
Variation 91/90	- 56,5 %	-	- 10,5 %	-	22,2 %	-	15,8 %	-	12,1 %	-	26,0 %	-	- 15,1 %	-	20,8 %	-

Lecture : en 1990 - 1991, 3 154 élèves de CE2 ont suivi des cours de langues, ce qui représente 0,5 % des élèves de CE2.

Tableau II - Expérimentation contrôlée d'une langue vivante à l'école
Répartition des élèves selon la langue vivante étudiée

France métropolitaine - Public

LANGUE ÉTUDIÉE	1989-1990		1990-1991		1991-1992	
	Effectif	%/Total	Effectif	%/Total	Effectif	%/Total
ALLEMAND	20693	15,4%	47845	17,6%	56351	17,2%
ANGLAIS	108983	80,9%	207416	76,3%	255139	77,7%
ARABE	19	Σ	168	0,1%	152	0,1%
ESPAGNOL	4149	3,1%	14040	5,2%	13496	4,1%
ITALIEN	311	0,2%	1331	0,5%	2016	0,6%
NEERLANDAIS	-	-	-	-	140	0,1%
PORTUGAIS	464	0,3%	583	0,2%	393	0,1%
POLONAIS	-	-	-	-	23	Σ
RUSSE	82	0,1%	303	0,1%	390	0,1%
AUTRE	-	-	18	Σ	90	Σ
TOTAL	134701	100,0%	271704	100,0%	328190	100,0%

Tableau III - Expérimentation contrôlée d'une langue vivante à l'école
Répartition des écoles selon le nombre de langues enseignées

France métropolitaine - Public

ANNEE SCOLAIRE	1 LANGUE		2 LANGUES		3 LANGUES		4 LANGUES		5 LANGUES		TOTAL	
	Nb. écoles	%	Nb. écoles	%	Nb. écoles	%	Nb. écoles	%	Nb. écoles	%	Nb. écoles	%
1989-1990	2415	63,3	1328	34,8	68	1,8	2	0,1	-	-	3813	100,0
1990-1991	4439	66,9	2073	31,2	120	1,8	3	0,1	-	-	6635	100,0
1991-1992	5435	66,7	2578	31,6	121	1,5	5	0,1	6	0,1	8145	100,0

Tableau IV - Expérimentation contrôlée d'une langue vivante à l'école
Durée hebdomadaire des cours

France métropolitaine - Public

DURÉE	1989-1990				1990-1991				1991-1992			
	CM2		Ensemble		CM2		Ensemble		CM2		Ensemble	
		%		%		%		%		%		%
Moins d'1 H	732	16,5	1400	17,0	805	9,6	1478	10,5	1479	13,8	2561	14,8
D'1 H à moins d'1 H 1/2	808	18,2	1434	17,4	2095	25,1	3693	26,4	2788	26,0	4765	27,6
D'1 H 1/2 à moins de 2 H	2144	48,2	3849	46,8	2442	29,2	4082	29,1	3621	33,7	5799	33,6
De 2 H à moins de 3H	675	15,2	1401	17,0	2788	33,4	4420	31,6	2524	23,5	3705	21,5
3 H et plus	83	1,9	147	1,8	229	2,7	336	2,4	319	3,0	432	2,5
ENSEMBLE	4442	100,0	8231	100,0	8359	100,0	14009	100,0	10731	100,0	17262	100,0

Tableau V - Expérimentation contrôlée d'une langue vivante à l'école
Répartition académique des élèves selon la langue étudiée

France métropolitaine - Public 1991-1992

ACADÉMIE	Allemand %	Anglais %	Espagnol %	Italien %	Autre %	Ensemble %
AIX-MARSEILLE	16,7	75,9	3,2	4,2	—	100,0
AMIENS	29,6	69,3	0,6	—	0,5	100,0
BESANCON	41,1	58,9	—	—	—	100,0
BORDEAUX	7,7	61,9	28,0	—	2,4	100,0
CAEN	12,8	87,2	—	—	—	100,0
CLERMONT-FERRAND	10,5	89,2	0,3	—	—	100,0
CORSE	—	98,3	—	1,7	—	100,0
CRETEIL	21,3	76,6	0,4	—	2,7	100,0
DIJON	16,8	83,1	0,1	—	—	100,0
GRENOBLE	17,5	81,5	—	0,9	0,1	100,0
LILLE	15,7	83,0	0,8	0,1	0,4	100,0
LIMOGES	7,6	92,4	—	—	—	100,0
LYON	21,9	77,1	0,9	—	0,1	100,0
MONTPELLIER	8,7	76,6	14,0	—	0,7	100,0
NANCY-METZ	39,9	59,9	—	—	0,2	100,0
NANTES	20,2	78,5	1,3	—	—	100,0
NICE	15,8	78,1	0,6	5,5	—	100,0
ORLEANS-TOURS	12,5	86,6	0,8	—	0,1	100,0
PARIS	20,8	75,7	1,1	2,2	0,2	100,0
POITIERS	18,4	80,2	1,4	—	—	100,0
REIMS	27,8	72,0	—	—	0,2	100,0
RENNES	11,3	88,5	0,2	—	—	100,0
ROUEN	12,4	87,3	0,2	—	0,1	100,0
STRASBOURG *	—	79,5	—	—	20,5	100,0
TOULOUSE	11,2	66,7	21,7	—	0,4	100,0
VERSAILLES	17,2	82,7	0,1	—	ε	100,0
FRANCE METROPOLITAINE	17,2	77,7	4,1	0,6	0,4	100,0

* La langue allemande y est étudiée hors expérimentation.

Tableau VI - Expérimentation contrôlée d'une langue vivante à l'école
Répartition des intervenants par langue

France métropolitaine - Public 1991-1992

	INSTITUTEURS		PROFESSEURS DU 2nd DEGRE		INTERVENANTS EXTERIEURS				TOTAL
		%/Total		%/Total	Français		Étrangers		
						%/Total		%/Total	
ALLEMAND	430	25,0%	1090	63,5%	156	9,1%	42	2,4%	1718
ANGLAIS	1374	24,1%	3403	59,6%	813	14,2%	117	2,1%	5707
ESPAGNOL	121	37,0%	192	58,7%	13	4,0%	1	0,3%	327
AUTRES	8	12,3%	39	60,0%	10	15,4%	8	12,3%	65
ENSEMBLE	1933	24,7%	4724	60,4%	992	12,7%	168	2,2%	7817
EN 1990-1991	1662	22,5%	4686	63,3%	784	10,6%	267	3,6%	7399
EN 1989-1990	929	20,5%	2821	62,1%	505	11,1%	284	6,3%	4539

Tableau VII - Profil socio-démographique des élèves

France métropolitaine + DOM (échantillon représentatif)

E P L V	SEXE		AGE		PROFESSION DU PÈRE			IMPLANTATION GÉOGRAPHIQUE				TOTAL
	Garçons	Filles	Moins de 12 ans	12 ans et plus	Agriculteurs Artisans	Cadres sup. Prof. intern.	Employés Ouvriers	Rurale ZEP	Rurale non ZEP	Non rurale ZEP	Non rurale non ZEP	
N'a pas suivi d'E P L V	68,9 %	65,7 %	62,7 %	74,6 %	70,0 %	55,7 %	72,8 %	79,7 %	65,9 %	80,2 %	64,3 %	66,4 %
A suivi un E P L V	31,1 %	34,3 %	37,3 %	25,4 %	30,0 %	44,3 %	27,2 %	20,3 %	34,1 %	19,8 %	35,7 %	33,6 %

Tableau VIII : Impact des variables explicatives sur le score global de français

Caractéristiques de l'élève	Impact	Degré de significativité
Score de référence	41,02	
Pas d'EPLV EPLV	(référence) + 0,19	NS
12 ans ou plus moins de 12 ans	(référence) + 12,39	+++
Père employé, ouvrier ou inactif Père agriculteur ou artisan Père cadre supérieur ou moyen	(référence) + 1,13 + 5,88	NS +++
Zone non rurale hors ZEP Zone rurale et ZEP Zone rurale hors ZEP Zone non rurale ZEP	(référence) - 7,78 - 2,51 - 3,49	+++ +++ +++

Note de lecture : en français, toutes choses égales par ailleurs, un élève âgé de 12 ans ou plus, dont le père est employé, ouvrier ou inactif, et dont l'établissement est situé dans une zone non rurale hors ZEP obtient un score moyen de 41,02 s'il n'a pas bénéficié d'un EPLV. S'il a suivi un EPLV, le calcul aboutit à augmenter ce score de 0,19 mais le résultat n'est pas significatif. En revanche, l'influence de l'âge

Tableau IX : Impact des variables explicatives sur le score global de mathématiques

Caractéristiques de l'élève	Impact	Degré de significativité
Score de référence	65,28	
Pas d'EPLV EPLV	(référence) + 0,31	NS
12 ans ou plus moins de 12 ans	(référence) + 10,95	+++
Père employé, ouvrier ou inactif Père agriculteur ou artisan Père cadre supérieur ou moyen	(référence) + 0,83 + 7,54	NS +++
Zone non rurale hors ZEP Zone rurale et ZEP Zone rurale hors ZEP Zone non rurale ZEP	(référence) - 8,00 - 1,59 - 3,50	+++ NS +++

(+ 12,39 pour les moins de 12 ans) et celle de la situation en ZEP ou zone rurale, sont significatives.

Rappel : le score moyen en français est de 50,9 sur 84 et de 75,0 sur 107 en mathématiques.